



Poitou Energies Citoyennes

SCIC SAS à capital variable

RCS Poitiers : N° 834 255 325

16, rue de la Tourelle 86000 Poitiers

Email: contact@poitou-energies-citoyennes.fr

Site web: <http://poitou-energies-citoyennes.fr>

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2025 à 18h00 18 rue de la Forêt à Bignoux 86

Présents : Gérard BERLAND, Maïté BERLAND, David BILLY, Dominique FALAISE, Jacques HABRIAS, Hélène HEINTZ SHEMWELL, Marie-Madeleine JOUBERT, France JOUBERT, Emmanuel JULIEN, Jean-Philippe LOISEAU, Robert ROCHAUD, Marc TRICOT.

En audio : Yannic NORDBERG

Excusés : AUDOUSSET Marc, Arnaud ROBILLARD, Colin HERAUT (Cirena)

Nombre de sociétaires présents : 13 (4 ont déjà voté) soit 9 votants en séance

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votes électroniques : 12

Les présents et les pouvoirs représentent presque 50 % des parts, donc plus du cinquième imposé par les statuts. Délibérations validées.

Désignation d'une secrétaire de séance :

Hélène HEINTZ SHEMWELL

Désignation de 2 scrutateurs :

Jacques HABRIAS et France JOUBERT.

I Présentation du rapport d'activités par le Président :

Jean-Philippe nous présente le rapport d'activités.

II Présentation des comptes de l'exercice 2024 :

Emmanuel JULIEN nous présente les comptes.

III Renouvellement du conseil Coopératif

Sont candidats à leur succession :

Emmanuel JULIEN

Jean-Philippe LOISEAU

Yannic NORDBERG

Marc TRICOT

S'ajoute celle d'un nouveau sociétaire : Yves Girardot

Dominique FALAISE se retire du Conseil Coopératif.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Le Conseil Coopératif est donc désormais constitué de 9 membres :
GIRARDOT Yves, HABRIAS Jacques, HEINTZ SHEMWELL Hélène, JOUBERT Mad, JULIEN Emmanuel, LOISEAU Philippe, NORDBERG Yannic, ROBILLARD Arnaud, TRICOT Marc.

IV Approbation des Résolutions :

1ère résolution : approbation du RAPPORT d'ACTIVITES :

L 'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activités de la coopérative en 2024.

Adoptée à l'unanimité.

2ème résolution : Approbation des comptes de l'année 2024 :

L 'Assemblée Générale prend acte des comptes de l'exercice 2024, arrêtés par le conseil coopératif et présentés par Emmanuel JULIEN : ils se soldent par un résultat négatif de 357€.

Il nous reste 7800€ sur notre compte.

Adoptée à l'unanimité.

3ème résolution : affectation des résultats :

L'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat déficitaire de l'exercice comptable 2024 en report à nouveau.

Adoptée à l'unanimité.

4ème résolution : constat de la variation du capital social :

L'Assemblée Générale constate qu'à la clôture de l'exercice 2024, le capital social variable s'élève à 14 000€.

Adoptée à l'unanimité.

5ème résolution : Election au Conseil Coopératif :

Le Conseil Coopératif est donc désormais constitué de 9 membres :

GIRARDOT Yves, HABRIAS Jacques, HEINTZ SHEMWELL Hélène, JOUBERT Mad, JULIEN Emmanuel, LOISEAU Philippe, NORDBERG Yannic, ROBILLARD Arnaud, TRICOT Marc.

Adoptée à l'unanimité.

V Point sur les projets et pistes du travail :

Un enjeu majeur : Trouver de futurs sociétaires pour investir dans notre projet Dolmen. Les pistes explorées (ex : organiser des « réunions Tupperwatt ») ne peuvent sans doute pas suffire.

L'annonce médiatisée du projet Dolmen, en lien avec la Ville de Poitiers, devra se faire avant fin août !

PEC devra se saisir du dossier Autoconsommation Collective (ACC)

D'autres projets seront explorés, notamment en PV, sur le gymnase de Béruges, La K7 à Poitiers, la toiture du TAP...

Nous terminons l'AG avec un pot offert par Marc Tricot, qui a aussi mis son atelier à notre disposition pour cette rencontre !

Avec tous nos remerciements !

La secrétaire de séance
H Shemwell

Le Président
J Ph Loiseau